



Procès-verbal n° 13 de la réunion du Conseil d'administration du 28 décembre 2021

Présents : Mmes M.Joliet, , MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), , A.Geurten, J.Nivarlet (*vice-président*), , B.Scherpereel (*secrétaire général*), P.Thomas. JP Vanhaelen.

Excusés : Mmes I.Delrue (*raisons médicales*), C.Porphyre (*raisons médicales*), Mr. S. Faraone (*raisons familiales*)

La réunion se déroule en présentiel à Jambes et débute à 17h30.

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par les membres du conseil d'administration.

1. Situation Corona :

1.1. Dernières nouvelles de la réunion du Codeco du 22 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des décisions du dernier Codeco qui a confirmé l'interdiction de la présence de public jusqu'au 28 janvier 2028.

1.2. Protocole de la Ministre des sports du 26 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dernier protocole de la Ministre des Sports qui est publié sur le site. Aucune modification n'est à relever pour le sport.

1.3. Bilan des 3 semaines de décembre 2021

Lors des 3 week-end de décembre 2021, en moyenne une dizaine de rencontres séniores ont été reportées par des clubs visités souhaitant la présence de public pour leurs matches de compétition, certaines avec une réelle motivation et d'autres moins.

D'une manière générale, M. Joliet, présidente du département championnat, estime que la situation est sous contrôle.

1.4. Modalités de poursuite de la compétition

Compte tenu que l'interdiction de public reste valable jusqu'au 28 janvier 2022 (date fixée dans l'arrêté royal du 28 octobre 2021, il convient de se pencher sur les modalités de poursuite de la compétition.

1.4.1. Modalités sportives

- a) En sénières, sur proposition de la présidente du département championnat, le conseil d'administration décide de fixer la reprise des compétitions le week-end des 7, 8 et 9 janvier 2022 moyennant les modalités suivantes :
- Possibilité pour l'équipe visitée de solliciter le report de la rencontre pour absence de public et accès limité aux buvettes ;
 - Remise par série de 2 week-end (8 et 9 janvier & 15 et 16 janvier puis 22 et 23 & 29 et 30 janvier)
 - Communication au département championnat le mercredi qui précède le premier week-end de la série ;
 - Communication de la date de la reprogrammation de la rencontre, avec l'accord de l'adversaire le dimanche du dernier week-end de la série.
 - Dans tous les cas, les matches reportés doivent être disputés avant les 2 dernières de la phase régulière du championnat.
- b) Jeunes
- Le calendrier du second tour régional et national a été élaboré, débute le week-end des 8 et 9 janvier 2022 et aucune modalité de remise n'est envisagée.
- c) Une réunion avec les comités provinciaux a été fixée au 30 décembre 2021 pour appréhender le déroulement des compétitions provinciales.

1.4.2. Modalités financières

Vu les modalités de report des factures et le paiement de la première tranche des indemnités pour les équipes de jeunes, le conseil d'administration n'envisage pas pour l'heure d'autres modalités financières.

2. Aide aux clubs sinistrés

- 2.1. Sur la base de la proposition de P. Thomas, trésorier-général adjoint, les membres du CdA finalisent les modalités de soutien apporté aux clubs victimes des inondations de juillet 2021.

3. Avant-projet de modification de l'article PM12

- 3.1. Rapport de la réunion de la commission législative du 22 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du rapport de la commission législative du 21 décembre 2021 au cours de laquelle les principes de la réforme ont été dessinés et une première approche des données chiffrées abordée.

- 3.2. Version de l'avant-projet du 22 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration examinent le texte de l'avant-projet et formulent un certain nombre de commentaires et de questions.

- 3.3. Rapport verbal de la réunion de la commission législative du 28 décembre 2021

Le président fait rapport de la réunion du 28 décembre 2021 au cours de laquelle les travaux ont été poursuivis. La prochaine échéance est fixée au 7 janvier 2022 avec le retour des groupes parlementaires.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2021 tel qu'il a été publié dans la newsletter 934 du 24 décembre 2021.

5. Suivi des décisions prises lors de la réunion du 14 décembre 2021

5.1. Courriers rédigés par le secrétaire-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des différents courriers rédigés par le secrétaire-général confirmant les décisions prises lors de la réunion du 14 décembre 2021 à savoir :

- Le refus des demandes de dérogation sollicitée par le BC Libramont
- L'acceptation des demandes de dérogation sollicitées par le RSW Liège et le BC Tubize
- La deuxième demande de désaffiliation administrative sollicitée par le Mosa jambes.

6. Rapport du trésorier général

6.1. Note de Crédit Ethias covid 21 à titre commercial

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier d'Ethias qui appelle un complément d'information et une réaction officielle.

6.2. Indexation du TTA

Conformément aux dispositions de l'article PF12bis, le TTA est indexé au 01^{er} janvier 2022. La nouvelle version sera publiée sur le site.

7. Compétences administratives du conseil d'administration

7.1. Demande de désaffiliation administrative du Club Anciens 13 (0017)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de dérogation visant à permettre à un joueur (G.R.W) de bénéficier d'une mutation administrative alors qu'il a déjà évolué dans un autre club.

Les membres du conseil d'administration décident de ne pas répondre favorablement à la demande vu l'absence de motivation suffisante.

8. Nouvelles des départements

8.1. Département 3X3

8.1.1. Tarif définitif de location du matériel 3X3

Les membres du conseil d'administration confirment les termes de la version définitive du tarif de location du matériel 3X3 qui sera publié sur le site et fera l'objet d'une annonce dans la newsletter du 31 décembre 2021.

8.2. Département Coupes

8.2.1. Remise de matches

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la remise de 2 rencontres de jeunes :

- Uccle Europe - Collège Saint-Louis en U18 pour lequel une procédure judiciaire est en cours ;

- Basket Namur Capitale en U19 : le match est fixé au le 29-12-01

8.2.2. Public pour les ½ finales

Compte tenu des dispositions en matière de public (interdiction en séniors et en U21 mais présence limitée dans les autres catégories de jeunes) sur proposition du département, les membres du conseil d'administration prennent les décisions

- Maintien des ½ finales aux dates fixées mais prise en charge d'une partie des frais d'organisation dans l'hypothèse où le public reste totalement interdit
- Engagement de confier les ½ finales 2022-2023 aux clubs organisateurs 2021-2022 si la présence du public est interdite.

8.3. Département mini-basket

8.3.1. Bilan sportif & financier des tournois de fin d'année

Les membres du conseil d'administration tiennent à féliciter la direction technique pour la parfaite organisation des différents tournois.

Ils conviennent de revenir la gestion administrative et financière des 2 événements lors d'une prochaine réunion sur la base d'un rapport circonstancié

9. Basketball Belgium

9.1. Budget 2022 des équipes nationales

Le président fait rapport des différentes réunions animées qui ont eu lieu sur le sujet. Faisant suite au mandat reçu lors de la précédente réunion et après avoir revu le budget des différentes équipes nationales avec le directeur technique, il a rédigé de nouvelles propositions qui ont été envoyées à Basket Vlaanderen.

10. Divers

- JP Vanhaelen souhaite un complément d'information sur les démarches effectuées auprès de l'ADEPS pour l'obtention de contrats de sportifs de haut niveau.
- JP Vanhaelen souhaite un complément d'information sur la création d'un centre de formation dans un club de TDW1.
- M. Collard souhaite une clarification dans la publication du PV du groupement des parlementaires dont la version sur le site de l'AWBB et celle sur le site du comité provincial de Liège diffèrent.

La prochaine réunion est programmée le 11 janvier 2022 en présentiel.

Jean-Pierre Delchef

Bernard Scherpereel

Président

Secrétaire-général